

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 août 2021 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Jean-Pierre Fortier, vice-président et représentant de Saint-Georges

André Roy, représentant de Saint-Martin

Christian Bégin, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Fabien Couture, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jeannot Drouin, représentant de Lac Poulin

Richard Lachance, représentant de Saint-Zacharie

Maurice Morin, représentant de Sainte-Aurélie

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

**RÉSOLUTION NO: 5546-21**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton

APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

En y ajoutant les items suivants :

15.1- Demande prime Covid

15.2- Heure des réunions du c.a.

Et en y retirant les items suivants :

8- Statut de Madame Lynne Boucher

9- Addenda – Politique de travail

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO: 5547-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
RÉGULIÈRE TENUE LE 17 JUIN 2021**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Roy

APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 17 juin 2021 soit accepté tel que rédigé.

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 19 août 2021;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours des mois de juin et juillet 2021;
- Le tonnage des matières récupérées (bacs bleus) au cours des mois de juin et juillet 2021, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

### **RÉSOLUTION NO: 5548-21**

#### **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier  
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants :  
Juillet : C/P : 607 298,18 \$, salaires : 59 821,02 \$, pour un montant total de 667 119,20 \$ et Août : C/P : 438 293,18 \$, salaires : 73 113,66 \$, pour un montant total de 511 406,84 \$.

**ADOPTÉE**

### **INFORMATIONS**

#### **TRAVAUX AU LET ET SMBR**

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé de l'évolution des travaux au LET.

### **RÉSOLUTION NO : 5549-21**

#### **COLLECTE DE FEUILLES MORTES 2021 ET ARBRES DE NOËL 2022**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent  
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à préparer les collectes de feuilles mortes pour l'automne 2021 et d'arbres de Noël pour l'hiver 2022, comme par les années passées.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5550-21**

**APPEL D'OFFRE PUBLIC ET/OU SUR INVITATION POUR 2022**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à aller en appel d'offre public et/ou sur invitation, pour différents services et/ou fournitures nécessaires à la Régie au cours de l'année 2022, tels : essence, diesel, granulats, location de machineries, etc.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5551-21**

**EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE**

CONSIDÉRANT que la charge de travail concernant les projets et les communications est de plus en plus grande à la Régie;

CONSIDÉRANT qu'une ressource supplémentaire serait nécessaire pour accomplir différentes tâches reliées aux différents projets déjà mis en place et à venir;

CONSIDÉRANT que le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) sera adopté prochainement et que plusieurs actions y sont requises pour atteindre les objectifs en ce qui concerne la diminution de l'enfouissement et le traitement des matières compostables;

CONSIDÉRANT que plusieurs représentations auprès des ICI seront éventuellement à faire, et ce, à l'extérieur du bureau;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier  
APPUYÉ par Monsieur André Roy  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte l'embauche d'une nouvelle ressource et mandate pour ce faire, monsieur Eric Maheux, directeur général à la Régie et madame Audrey Paquet, responsable des communications à la Régie.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5552-21**

**PRIX MOYEN LEVÉE DES BACS BLEUS**

- CONSIDÉRANT que les municipalités membres de la Régie ont toujours payé la levée des bacs bleus et des conteneurs en fonction d'un prix moyen;
- CONSIDÉRANT qu'un calcul à l'interne est fait pour connaître ce prix moyen;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton  
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte le calcul fait à l'interne par la Régie pour obtenir un prix moyen pour la levée des bacs bleus et des conteneurs.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5553-21**

**DEMANDE DE M. GERVAIS FORTIN**

- CONSIDÉRANT que M. Gervais Fortin a fait une demande pour acheter une parcelle de notre terrain;
- CONSIDÉRANT que cette parcelle de terrain pourrait être utilisée dans l'avenir;
- CONSIDÉRANT qu'il y a beaucoup de bois rendu à maturité sur cette parcelle de terrain;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier  
APPUYÉ par Monsieur André Roy  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil refuse de vendre la parcelle de terrain tel que demandé par M. Gervais Fortin;

**QUE** ce conseil autorise, sous supervision de la Régie, M. Gervais Fortin à bûcher le bois rendu à maturité que l'on retrouve sur la parcelle de terrain mentionnée dans la demande de celui-ci.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5554-21**

**SURPRESSEUR AU SMBR**

- CONSIDÉRANT qu'une révision du surpresseur #3 au SMBR est nécessaire;
- CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée pour un prix pour la révision et qu'une soumission a également été demandée pour le prix d'un surpresseur neuf;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance  
APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil opte pour l'achat d'un surpresseur neuf au montant de 10 820,18 \$ taxes en sus;

**QUE** ce conseil demande la récupération de l'ancien surpresseur qui est en révision, ce qui inclus des frais supplémentaires de 229 \$.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5555-21**

**OFFRE DE SERVICE ENTRÉE ÉLECTRIQUE – PROJET VIRIDIS**

- CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre de service de plan d'ingénierie, pour l'entrée électrique du projet Viridis, de la firme PGA Experts;
- CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture du dossier avec Hydro Québec;
- CONSIDÉRANT qu'il y a déjà eu une visite de terrain;
- CONSIDÉRANT que Viridis a retenu les services d'Électro Kingsey;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance  
APPUYÉ par Monsieur Fabien Couture  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil ne retienne pas les services de la firme PGA Experts au montant de 3 800,00 \$, taxes en sus;

**QUE** la firme PGA Experts ne facture que les frais déjà encourus dans ce dossier.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5556-21**

**DEMANDE PRIME COVID**

CONSIDÉRANT que M. Stéphane Poulin, employé à la Régie, a déposé une demande pour que la Régie verse une prime Covid;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

II EST RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** ce conseil refuse la demande de M. Poulin.

**ADOPTÉE**

**INFORMATION**

Les représentants sont mis au courant que les réunions du c.a.de la Régie vont demeurer à 19 h 00.

**RÉSOLUTION NO: 5557-21**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier  
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** la présente assemblée soit levée à 20 h 43.

**ADOPTÉE**

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**MARCEL BUSQUE**

**ERIC MAHEUX**